

Le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond, tenue le 7^e jour de novembre 2011, à compter de 20 h 00, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de New Richmond

Sont présents les conseillers : Madame Nicole Lapointe, Messieurs Réal Cyr, Léonard Leblanc et Jean-Pierre Querry, formant quorum sous la présidence du maire Madame Nicole Appleby.

Sont absents : Messieurs François Bujold et Jean Cormier, conseillers, ayant justifié leur absence.

Assiste également à la réunion Monsieur Stéphane Cyr, directeur général et greffier.

Vérification du quorum

Le quorum étant constaté, les délibérations débutent.

356-11-11 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour qui est unanimement adopté, sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Léonard Leblanc.

2. Adoption des procès-verbaux

357-11-11 2.1 Séance ordinaire du 3 octobre 2011

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Querry, appuyée par M. Réal Cyr, il est unanimement résolu et adopté que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011 soit accepté tel que présenté.

358-11-11 2.2 Séance extraordinaire du 12 octobre 2011

Sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement résolu et adopté que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 octobre 2011 soit accepté tel que présenté.

3. Suivi des affaires du public

Madame le maire informe l'assistance des démarches effectuées concernant les demandes des contribuables lors de l'assemblée du 3 octobre 2011.

4. Correspondance

- De Madame Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, une lettre nous annonçant une aide financière de 87 000 \$ afin de soutenir la mission et le plan d'action de la Salle de spectacles régionale Desjardins, en vertu du Programme d'aide au fonctionnement pour les diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène;
- De Monsieur Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports, une lettre nous informant qu'une subvention maximale de 21 927 \$, nous était accordée dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'Avenue Bert-Dimock;
- De Monsieur Berry Vrbanovic, président de la Fédération canadienne des municipalités, une lettre nous invitant à devenir membre de cette fédération en versant une cotisation annuelle au prorata de la population;
- De Madame Marie-Josée Fournier, CA, directrice à la direction des infrastructures stratégiques du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, une lettre nous confirmant un premier versement de 272 747 \$ d'aide financière relativement au projet de réfection du boulevard Perron et la revitalisation du centre-ville dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

- De Madame Anne-Marie Flowers, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Bonaventure, une copie d'un extrait de résolution concernant la fermeture du bureau des Ressources humaines et développement de New Richmond jugeant inacceptable la fermeture de ce bureau et demandant aux autorités concernées de maintenir tous les services du bureau de Service Canada à New Richmond;
- De Madame Catherine Bujold, conseillère en relations avec le milieu d'Hydro-Québec, un bulletin d'information présentant les étapes à venir d'ici la mise en service (prévue en août 2012) de la ligne visant l'intégration de la production éolienne du futur parc de New Richmond;
- De la Commission de protection du territoire agricole, le compte rendu dans le dossier de la demande de Monsieur Glen McGinnis, par lequel il nous avise que compte tenu de la localisation de la parcelle de terrain concernée ainsi que de la nature de l'utilisation requise, l'autorisation recherchée n'affecterait pas davantage l'homogénéité qui prévaut actuellement dans ce milieu. De la même façon, l'utilisation projetée n'ajouterait pas de contrainte à la pratique des activités agricoles sur le lot visé ou sur les lots avoisinants;
- De Madame Nathalie Boulet, chef du Service de l'aide financière de la Sécurité civile du Québec, un avis d'admissibilité relatif aux sinistres survenus du 5 au 7 décembre 2010 et du 13 décembre 2010 au 13 janvier 2011. Elle nous précise que, pour ce qui est de la route Garant, ils ne peuvent accorder d'aide financière. Par contre, pour ce qui est de l'escalier qui descend à la mer cette dépense est admissible à l'aide financière;
- De Madame Hélène Gauthier, directrice générale de la Société d'habitation du Québec, le rapport d'approbation du budget de l'Office municipal d'habitation de New Richmond qui en a également reçu une copie et qui devra le présenter à son conseil d'administration pour analyse et approbation;
- De Monsieur Sylvain Boucher du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire un avis concernant l'adoption par la Ville d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux, mesure de première importance édictée par la Loi, et dont l'échéance est fixée au 2 décembre 2011;
- De Monsieur Bertrand Berger, président du conseil d'administration de la CAUREQ, un chèque au montant de 6 811,38 \$ représentant une redistribution des excédents pour la taxe municipale aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1-, pour l'année financière 2010-2011;
- De Monsieur Eddy Di Gaetano, directeur du Service des programmes fiscaux du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire un état de dépôt de 69 082 \$ en paiement de la mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes pour l'année 2011.

359-11-11 5. Comptes à payer

Sur une proposition de M. Léonard Leblanc, appuyée par Mme Nicole Lapointe, il est unanimement résolu et adopté que la directrice des finances soit autorisée à émettre les chèques pertinents au paiement des factures du mois d'octobre 2011, et ce, au montant de un million deux cent quarante-cinq mille cent soixante-neuf dollars et soixante-six cents (1 245 169,66 \$).

6. Rapport sur la situation financière de la Ville

Madame Nicole Appleby, maire, présente son message sur la situation financière de la Ville, ledit message traitant entre autres de la rétrospective des actions posées en 2011.

360-11-11 7. Travaux – Boulevard Perron

7.1 Autorisation de paiement – Les Entreprises P.E.C. inc.

Sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement no. 11 à Les Entreprises P.E.C. inc. pour les travaux effectués sur le boulevard Perron Ouest au montant de un million deux cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt-deux dollars et trente-neuf cents (1 242 582,39 \$), taxes incluses, et de quatre-vingt-un mille deux cent soixante-et-un dollars (81 261 \$) pour le secteur Ouest assumé par le MTQ, le tout tel que recommandé par M. Kevin Bélanger, ing. de la firme Roche Ltée Groupe-Conseil dans sa lettre datée du 4 novembre 2011.

361-11-11 7.2 Autorisation de paiement – Roche Ltée Groupe-Conseil

Sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement à Roche Ltée Groupe-Conseil pour les travaux de surveillance de chantier (Ilot déviateur) au montant de sept mille quatre cent soixante-seize dollars et trois cents (7 476,03 \$), taxes incluses, et ce, pour la période du 12 août au 23 septembre 2011.

362-11-11 7.3 Budget d'honoraires supplémentaire – Roche Ltée Groupe Conseil

Considérant que le chantier s'échelonnait sur une période de 7 semaines supplémentaires soit 45 semaines au total au lieu des 38 prévues au délai d'exécution ;

A ces causes, sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser un budget supplémentaire pour la surveillance bureau et chantier des travaux de réfection du boulevard Perron, secteur centre-ville et Ouest, et ce, pour une période supplémentaire de 7 semaines, au taux horaire prévu par le décret 1235-87.

363-11-11 8. Réfection de la 5^e Rue

8.1 Demande de paiement no. 8 – Sablière et Déneigement Lafontaine

Sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement no. 8 à Sablière et Déneigement Lafontaine pour les travaux réalisés en date du 7 octobre 2011, et ce, au montant de quarante-six mille quatre cent quarante dollars et vingt-huit cents (46 440,28 \$), taxes incluses, le tout tel que recommandé par M. Stéphan Ferrero ing. chargé de projet pour la firme Roche Ltée Groupe-Conseil dans sa lettre du 24 octobre 2011.

364-11-11 8.2 Certificat de réception définitive des travaux

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Querry, appuyée par M. Réal Cyr, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser la directrice des finances à signer pour et au nom de la Ville le certificat de réception définitive des ouvrages pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la 5^e Rue réalisés par l'entrepreneur Sablière et Déneigement Lafontaine.

365-11-11 9. Salle de spectacles régionale Desjardins de New Richmond

9.1 Autorisation de paiement – Les Entreprises J. Chabot inc.

Sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement à la firme Les Entreprises J. Chabot inc. des certificats de paiement no. 1 et no. 2 pour le projet de réfection de la toiture, et ce, respectivement au montant de soixante-dix-sept mille quatre-cent douze dollars et quatre cents (77 412,04 \$) et de cent quatre-vingt-treize mille cinq cent trente dollars et neuf cents (193 530,09 \$), taxes incluses.

366-11-11 9.2 Autorisation de paiement – Inspec Sol

Sur une proposition de Madame Nicole Lapointe, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement à la firme Inspec Sol de la facture no. 130953 pour la surveillance des travaux de la toiture, et ce, au montant de cinq mille neuf cent quatre-vingt-trois dollars et trente-quatre cents (5 983,34 \$) taxes incluses, pour les travaux effectués en date du 30 septembre 2011.

367-11-11 9.3 Directives de changement – Travaux de réfection de la toiture

Sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté d'accepter les directives de changement numéro A2 au montant de dix mille quarante-trois dollars et vingt-huit cents (10 043,28 \$) plus taxes, la numéro A3 représentant un crédit au montant de cent soixante-seize dollars et quatre-vingt-dix cents (176,90 \$) plus taxes et la numéro A4 au montant de deux mille six cent soixante-dix-huit dollars et quatre-vingt-dix cents (2 678,90 \$) plus taxes, les trois ayant été émises par la firme Pierre Bourdages, architecte.

368-11-11 10. Prolongement de la rue Bert-Dimock

10.1 Autorisation de paiement – Firme Construction B.C.K.

Sur une proposition de M. Léonard Leblanc, appuyée par M. Réal Cyr, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le paiement à la firme Construction B.C.K. inc. pour les travaux réalisés en date du 3 octobre 2011 au montant de deux cent vingt-sept mille cinq cent neuf dollars et cinquante-six cents (227 509,56 \$), taxes incluses.

369-11-11 10.2 Autorisation de signature – Convention réseaux de distribution Aériens/Promoteur

Sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le, directeur général et greffier ainsi que le directeur du Service de l'urbanisme à signer pour et au nom de la Ville la convention réseaux de distribution aériens/promoteur entre Hydro-Québec, la compagnie de télécommunication Télus et la Ville de New Richmond, concernant le projet de prolongement de la rue Bert-Dimock. Il est de plus résolu d'autoriser le maire, le directeur général et greffier ainsi que le directeur du Service de l'urbanisme à signer pour et au nom de la Ville tous les documents concernent les servitudes à intervenir à cet effet.

370-11-11 11. Autorisation de vente

11.1 Linda Fraser et Christian Roy – Lot 996

Sur une proposition de M. Léonard Leblanc, appuyée par M. Réal Cyr, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser la vente du lot 996 au montant de douze mille neuf cent un dollars et cinquante-cinq cents (12 901,55 \$), taxes incluses, à Mme Linda Fraser et M. Christian Roy, et ce, aux conditions contenues dans la promesse de vente signée le 17 octobre 2011. Par le fait même, le maire et le directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

371-11-11 11.2 Caroline Larrivée et Julie Boudreau – Lot 929-43

Sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser la vente du lot 929-43 au montant de sept mille trente dollars et dix-huit cents (7 030,18 \$), taxes incluses, à Mme Caroline Larrivée et Mme Julie Boudreau, et ce, aux conditions contenues dans la promesse de vente signée le 17 octobre 2011. Par le fait même, le maire et le directeur général et greffier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

372-11-11 12. Appel d'offres – Fourniture et livraison de granulats pour abrasifs

Considérant l'appel d'offres sur invitation effectuée auprès de quatre entreprises et se terminant le 3 novembre 2011 pour la fourniture et la livraison de granulats pour abrasifs

Considérant la réception des trois soumissions suivantes :

Soumissionnaire	Montant (Taxes incluses)
Les Entreprises G. Couture et Fils inc.	9 332,74 \$
Mini Excavation M. Perry	10 389,96 \$
Béton Provincial	18 455,85 \$

À ces causes, sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement adopté et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme déposée par Les Entreprises G. Couture et Fils inc. au montant de neuf mille trois cent trente-deux dollars et soixante-quatorze cents (9 332,74 \$), taxes incluses, pour la fourniture et la livraison de granulats pour abrasifs.

373-11-11 13. Autorisation de signature – BEM Feux d’artifice

Considérant la volonté de la Ville de tenir des feux d’artifice lors de l’événement Noël en Gaspésie;

Considérant que le paiement de ces feux sera pris à même les revenus que générera l’événement;

À ces causes, sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement adopté et résolu d’autoriser la directrice adjointe du Service des loisirs et le directeur par intérim du Service incendie à signer pour et au nom de la Ville le contrat avec la firme BEM Feux d’artifice au montant de treize mille six cent soixante-et-onze dollars (13 671 \$), plus taxes, et ce, pour le déploiement pyrotechnique qui aura lieu le 31 décembre prochain.

374-11-11 14. Autorisation de signature – Protection Garvex – Contrat d’inspection en protection incendie

Sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement adopté et résolu d’autoriser le directeur du Service des loisirs ainsi que le directeur du Service de l’urbanisme à signer pour et au nom de la Ville un contrat d’inspection en protection incendie, pour une période de trois (3) ans, sur les équipements de protection incendie suivants: l’usine de pompage en eau potable, l’hôtel de ville et la bibliothèque, le centre sportif Jean-Marie-Jobin et la piscine Bruce-Ritchie, le tout pour un montant total de deux mille sept cent quarante-cinq dollars (2 745 \$), plus taxes.

15. Avis de motion – Règlement définissant un code d’éthique et de déontologie pour les membres du Conseil

Un avis de motion est donné par le conseiller Réal Cyr à l’effet que le Règlement 906-11 définissant un code d’éthique et de déontologie pour les membres du Conseil sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

375-11-11 16. Les Chevaliers de la Motoneige de New Richmond – Demande de droit de passage

Considérant la construction du parc éolien dans le tracé habituel des sentiers fédérés de motoneige;

À ces causes, sur une proposition de Mme Nicole Lapointe, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement adopté et résolu d’autoriser le Club Les Chevaliers de la Motoneige de New Richmond à aménager le sentier fédéré de motoneige dans le Rang 2, communément appelé « Caribous », et ce, pour l’hiver 2011-2012. Il est de plus résolu que le Club devra fournir à la Ville une preuve d’assurance responsabilité civile.

376-11-11 17. Entente culturelle – Autorisation de paiement au Village Gaspésien de l’Héritage Britannique

Sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement adopté et résolu d’autoriser le paiement d’un montant de cinq mille dollars (5 000 \$) via l’entente culturelle au Village Gaspésien de l’Héritage Britannique, et ce, pour aider à l’élaboration d’une série d’activités proposées pour l’automne 2011 et l’hiver 2012.

18. Avis de motion – Règlement décrétant un programme pour la relance industrielle et résidentielle locative pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013

Un avis de motion est donné par le conseiller Léonard Leblanc à l’effet que le Règlement 907-11 décrétant un programme pour la relance industrielle et résidentielle locative pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013 sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

377-11-11 19. Dérogation mineure – 180, avenue de l’Exposition

Considérant qu’une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 180, avenue de l’Exposition, pour accepter une marge de recul avant de 5,13 mètres au lieu des 6,0 mètres prescrits;

Considérant qu'un avis public a été publié dans le journal l'Écho de la Baie, édition du 19 octobre 2011;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à son assemblée du 26 octobre 2011;

Considérant qu'aucune personne ou organisme n'ont émis de commentaires relativement à cette demande de dérogation mineure;

À ces causes, sur une proposition de M. Léonard Leblanc, appuyée par Mme Nicole Lapointe, il est unanimement résolu et adopté que la dérogation mineure requise pour le 180, avenue de l'Exposition soit acceptée telle que demandée et que l'inspecteur municipal soit autorisé à émettre les permis pertinents à cet effet.

20. Installation d'une tour de transmission internet – Navigue.com

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

378-11-11 21. Réserve écologique privée du marais de la Petite rivière Cascapédia – Autorisation de signature

Sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser le directeur du développement économique à déposer pour et au nom de la Ville une demande de reconnaissance du statut de réserve écologique privée auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

379-11-11 22. Cession d'une partie du lot 929P – Office municipal d'habitation de New Richmond

Considérant que l'Office municipal d'habitation de New Richmond est un organisme paramunicipal à but non lucratif;

Considérant la volonté de l'Office municipal d'habitation de construire un cabanon pour ses locataires permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie;

À ces causes, sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par Mme Nicole Lapointe, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser la cession d'une partie du lot 929P ayant une superficie approximative de 885 mètres carrés, et ce, à l'Office municipal d'habitation de New Richmond, et d'autoriser le maire et le directeur général et greffier à signer pour et au nom de la Ville tous les documents pertinents à cette cession. Il est entendu que les honoraires du notaire pour cette transaction seront à la charge de l'Office municipal.

380-11-11 23. Intersection chemin Campbell – Boulevard Perron Ouest – Ajout d'un arrêt obligatoire

Considérant la problématique de sécurité à l'intersection du chemin Campbell et du boulevard Perron Ouest;

Considérant le nouvel aménagement du boulevard;

À ces causes, sur une proposition de M. Réal Cyr, appuyée par M. Léonard Leblanc, il est unanimement résolu et adopté d'autoriser l'ajout d'un arrêt obligatoire, et ce, à l'intersection du chemin Campbell et du boulevard Perron Ouest.

Affaires du public

Un citoyen discute de la possibilité de garder les six versements exigibles pour le paiement des taxes au lieu de quatre pour l'année 2012;

On invite les citoyens à la cérémonie du 11 novembre au Parc du Souvenir, et ce, à compter de 10 h 45;

On propose de suggérer un projet aux concessionnaires automobiles à l'effet que chaque voiture vendue serait compensée par la plantation d'un arbre dans la Ville.

Il y a des discussions au sujet de l'incendie qui s'est déclarée dans une maison située dans la 10^e Rue et du long délai d'intervention des pompiers. On note également qu'il n'y avait pas de borne-fontaine sur cette rue. On dit également que ce feu est une preuve qu'il faudrait absolument se procurer un camion citerne.

Un contribuable demande si le Conseil pourrait faire le suivi des affaires du public sur deux (2) mois.

On suggère que l'an prochain, le Conseil se penche d'avance sur le problème de la chasse dans les « bogans ».

On note que des lampadaires situés entre la rue Melanson et le chemin Cyr ne fonctionnent pas depuis près d'un an.

On nous fait remarquer qu'il y a de la pelouse qui a été enlevée pendant la fin de semaine et que celle en face du bureau de poste a été abîmée.

Il y aurait lieu d'effectuer un suivi concernant l'asphalte au coin du chemin Campbell afin de l'aplanir et de vérifier sur l'avenue Duchesnay que le chemin soit remis en bon état.

Un contribuable nous suggère de prendre des photos des nouvelles traverses de piétons et de passer une annonce dans le journal l'Informateur afin de sensibiliser tous les citoyens.

Un citoyen nous demande s'il serait possible de faire peindre une ligne d'arrêt sur le chemin Cyr au coin de l'avenue Terry-Fox.

Une citoyenne nous demande de vérifier à ce que l'air climatisé soit approprié lors des activités qui se tiennent au Centre communautaire. Elle signale également que plusieurs lumières sont défectueuses dans la salle du Centre communautaire.

381-11-11 Levée de la séance

À 21 h 30, sur une proposition de M. Jean-Pierre Querry, appuyée par M. Léonard Leblanc, la séance est levée.

Stéphane Cyr
Directeur général et greffier

Nicole Appleby
Maire